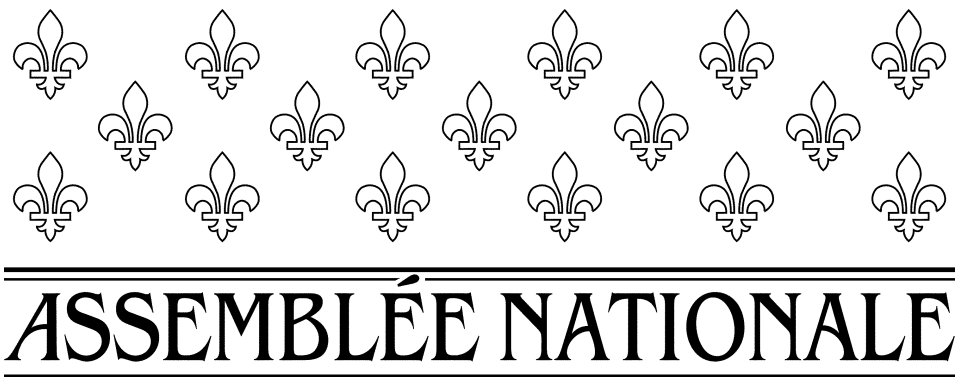




DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 31 mars 1998 — N° 162

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

31 mars 1998

31 mars 1998

Le mardi 31 mars 1998

N° 162

La séance est ouverte à 10 h 11.

AFFAIRES DU JOUR

À 10 h 12, du consentement de l'Assemblée, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance.

À 10h 28, la séance reprend.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Ménard, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 181, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives relativement à la publicité des droits personnels et réels mobiliers et à la constitution d'hypothèques mobilières sans dépossession, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 181 est adopté.

Adoption du principe

M. Brassard, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 410, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route, soit maintenant adopté.

31 mars 1998

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 410 est adopté.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 410 est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

Commission plénière

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 410, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route.

Le projet de loi n° 410 est étudié en commission plénière, puis il est adopté et rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Brassard, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 410, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 410 est adopté.

Adoption du principe

M. Boisclair, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose que le principe du projet de loi n° 401, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur concernant le commerce itinérant, soit maintenant adopté.

31 mars 1998

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 401 est adopté.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 401 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'éducation.

À 11 h 54, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Marois, ministre de l'Éducation, dépose :

Dix-neuf (19) ententes, signées en vertu de l'article 68 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, conclues par le ministère de l'Éducation avec les établissements universitaires suivants :

- l'Université Laval, représentée par M. François Tavenas, recteur;
(Dépôt n° 1506-980331)
- l'Université de Montréal, représentée par M. René Simard, recteur;
(Dépôt n° 1507-980331)
- l'Université de Sherbrooke, représentée par M. Pierre Reid, recteur;
(Dépôt n° 1508-980331)

31 mars 1998

- l'École Polytechnique de Montréal, représentée par M. André Bazergui, recteur;
(Dépôt n° 1509-980331)
- l'Université Concordia, représentée par M. Frederick H. Lowy, recteur et vice-chancelier;
(Dépôt n° 1510-980331)
- l'Université McGill, représentée par M. Bernard J. Shapiro, principal et vice-chancelier;
(Dépôt n° 1511-980331)
- l'Université Bishop's, représentée par Mme Janyne M. Hodder, principale et vice-chancelière;
(Dépôt n° 1512-980331)
- l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, représentée par M. Jean-Marie Toulouse,
directeur;
(Dépôt n° 1513-980331)
- l'Université du Québec et l'Université du Québec à Montréal, cette dernière représentée par
Mme Paule Leduc, rectrice;
(Dépôt n° 1514-980331)
- l'Université du Québec et l'Université du Québec à Trois-Rivières, cette dernière représentée par
M. Jacques A. Plamondon, recteur;
(Dépôt n° 1515-980331)
- l'Université du Québec et l'Université du Québec à Rimouski, cette dernière représentée par
M. Pierre Couture, recteur;
(Dépôt n° 1516-980331)
- l'Université du Québec et l'Institut national de la recherche scientifique, ce dernier représenté par
M. Alain Soucy, directeur général;
(Dépôt n° 1517-980331)
- l'Université du Québec et l'École de technologie supérieure, cette dernière représentée par
M. Robert L. Papineau, directeur général;
(Dépôt n° 1518-980331)
- l'Université du Québec et la Télé-Université, cette dernière représentée par Mme Anne Marrec,
directrice générale;
(Dépôt n° 1519-980331)
- l'Université du Québec et l'Institut Armand-Frappier, ce dernier représenté par M. Alain Soucy,
directeur général;
(Dépôt n° 1520-980331)

31 mars 1998

—l'Université du Québec et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, cette dernière représentée par M. Jules Arsenault, recteur;

(Dépôt n° 1521-980331)

—l'Université du Québec et l'Université du Québec à Hull, cette dernière représentée par M. Francis R. Whyte, recteur;

(Dépôt n° 1522-980331)

—l'Université du Québec et l'Université du Québec à Chicoutimi, cette dernière représentée par M. Bernard Angers, recteur;

(Dépôt n° 1523-980331)

—l'Université du Québec et l'École nationale d'administration publique, cette dernière représentée par M. Pierre De Celles, directeur général;

(Dépôt n° 1524-980331)

M. le Président dépose, conformément à l'article 97.1 du Règlement :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Williams (Nelligan) qui sera inscrite au Feuilleton et préavis du mercredi 1^{er} avril 1998, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1525-980331)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolivet, leader du gouvernement, convoque :

—la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le rapport de monsieur Pierre-F. Côté, c.r., sur les suites du jugement de la Cour suprême dans l'affaire Libman et sur des modifications à des

31 mars 1998

législations électorales.

M. le Président donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'entendre le sous-ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie sur «Les mesures d'aide directe à la recherche et au développement»;
- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin d'étudier les projets de rapports sur le rapport quinquennal de la Commission d'accès à l'information et sur les cartes d'identité.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le Président informe l'Assemblée que, le mercredi 1^{er} avril 1998, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Williams (Nelligan). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Parti québécois qu'il tienne une consultation générale avant la mise en place de Héma-Québec.

AFFAIRES DU JOUR

À 14 h 56, du consentement de l'Assemblée, M. le Président suspend la séance jusqu'à 15 h 58.

La séance reprend à 16 h 05.

31 mars 1998

Affaires prioritaires

Discours sur le budget

M. Landry, ministre des Finances, prononce le discours sur le budget.

Au cours de son intervention, M. Landry dépose, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, les documents suivants :

- Les résultats préliminaires des opérations financières du gouvernement pour 1997-1998;
(Dépôt n° 1526-980331)
 - Les tableaux sur les prévisions des équilibres financiers du gouvernement pour 1998-1999 et l'impact financier des mesures fiscales et budgétaires;
(Dépôt n° 1527-980331)
 - Le tableau comparant le déficit selon les anciennes et les nouvelles conventions comptables et le document intitulé « Rapport du Comité d'étude sur la comptabilité du gouvernement »;
(Dépôt n° 1528-980331)
 - Un document intitulé « Québec objectif emploi : Une stratégie de développement économique créatrice d'emplois »;
(Dépôt n° 1529-980331)
- Puis, il dépose l'ensemble des documents accompagnant le « Discours sur le budget 1998-1999 » :
- Renseignements supplémentaires sur les mesures du budget;
(Dépôt n° 1530-980331)
 - Plan budgétaire;
(Dépôt n° 1531-980331)
 - Réforme de la comptabilité gouvernementale;
(Dépôt n° 1532-980331)
 - Favoriser l'intégrité du régime fiscal;
(Dépôt n° 1533-980331)

31 mars 1998

—La fiscalité des particuliers et le coût de la vie - Comparaison entre Montréal et différentes villes nord-américaines;

(Dépôt n° 1534-980331)

—Québec objectif emploi : Accroître les investissements privés;

(Dépôt n° 1535-980331)

—Québec objectif emploi : Réforme de la fiscalité des entreprises;

(Dépôt n° 1536-980331)

—Québec objectif emploi : Plan d'action pour favoriser le développement du secteur financier;

(Dépôt n° 1537-980331)

À la fin de son intervention, M. Landry propose que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

M. Bourbeau (Laporte) fait quelques commentaires au nom de l'opposition officielle.

À 17 h 40, sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 1^{er} avril 1998, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le lundi 30 mars 1998, à 16 h 45, à son bureau, au Palais de justice de Québec, en présence de M. Bédard, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Louis Lebel, Administrateur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

n° 412Loi modifiant la Loi sur les matériaux de rembourrage et les articles remboursés;

n° 413Loi n° 2 sur les crédits, 1998-1999.

31 mars 1998

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU